

AVIS N° 071-2017 / BRVM / DG

Bank Of Africa BÉNIN (BOA BÉNIN)

Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission et émission des actions gratuites

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Bank Of Africa BÉNIN (Symbole : BOAB) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de primes d'émission et émission des actions gratuites.



Cette opération, portant sur un montant de dix milliards soixante-douze millions six cent quatre-vingt mille (10 072 680 000) FCFA, entraînera la création d'un million sept mille deux cent soixante-huit (1 007 268) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne détenue.

- La date de fermeture des registres étant fixée au **vendredi 23 juin 2017**, l'action cotera **ex-droit d'attribution** à partir du **mardi 20 juin 2017**.
- La **valeur théorique** du Droit d'Attribution sera publiée le **lundi 19 juin 2017** par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites ne donnera pas lieu à une cotation des droits.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2017**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 juin 2017

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE